

Compte rendu (partiel... et partiel) de la réunion d'accueil de la section 5 matière condensée : organisation et dynamique

29/09/2016

Annuaire de la section : <http://www.cnrs.fr/comitenational/sections/section.php?sec=05>

François Debontridder est l'élu SNTRS-CGT et rédacteur de ce compte rendu.

Matinée plénière : accueil de la section 1 (IN2P3) et des sections 2-3-4-5 de l'INP

1. Accueil et présentation générale par la DGDS, Anne Peyroche

Après une présentation générale insistant sur l'importance du rôle des sections pour le CNRS, développe entre autre les missions des commissions suivantes :

- évaluation des chercheurs : attention aux « avis réservés » qui déclenchent automatiquement un traitement RH en délégation (voir plus loin l'intervention de Pierre Coural). Conseille de prendre contact avec la direction de l'Institut concerné avant.
- évaluation des unités de recherche : présence d'un membre de la commission, ainsi que d'un élu C acté. Précise que si l'HCERES vise surtout à évaluer des sites, le CNRS quant à lui attend une évaluation plus fine des UMRs.
- recrutement des chercheurs : le jury d'admission est composé de membres de la section mais également de la direction de l'Institut qui statue in fine sur l'affectation du chercheur.
- accueil en délégation ; environ 800 enseignants/chercheurs par an. Chaque section a son mode de fonctionnement, certaines se refusent d'évaluer les dossiers, souvent pour des contraintes de calendrier trop serré. Les E/C membres des sections ne bénéficient pas automatiquement d'une délégation et doivent en faire la demande.
- PEDR là aussi, autant de pratiques que de sections, dans le cas d'un refus d'évaluer, l'institut monte une commission ad hoc. Rappelle lors des questions que les PEDR sont censées être attribuées pour des missions d'enseignement et que si cela n'est pas appliqué, cela pourrait l'être un jour. Pas de consigne officielle d'attribution de la PEDR aux jeunes entrants mais pratique généralement répandue et encouragée, 50 % environ des PEDR leur sont attribuées, encore faut-il qu'ils soient candidats.
- ligne de conduite des sections : promotions internes, déontologie, conflits d'intérêts etc. ; les fonctionnements spécifiques des sections doivent être explicités lors de la première session et communiqués à l'Institut, qui attend un fonctionnement transparent dans les deux sens.
- perspectives : concours 2017 environ 600 postes au concours (50/50 : ITA/chercheurs). Le CNRS va au-delà du remplacement 1/1 des départs (tous confondus) au prix d'un effort interne sur son budget. À partir de 2018, les départs à la retraite devraient progressivement augmenter et permettre de nouveaux recrutements, au bon vouloir du prochain gouvernement.

2. Présentation générale par la secrétaire générale du CoNRS, Marie-Claude Labastie.

Présente les 4 instances du CNRS (CS, CSI, sections, CID) et détaille les travaux de l'ensemble des sections (8000 dossiers/an+8000 dossiers de concours), puis le rôle du CPCN (conférence des présidents de sections), de la coordination des secrétaires de sections ainsi que du C3N.

3. Intervention de la co-directrice de la mission pour la place des femmes, Maria-Teresa Pontois

Maria-Teresa Pontois intervient pour nous exposer la place des femmes au CNRS qui devient un enjeu majeur au regard des évaluations européennes et insiste sur les biais inconscients qui perpétuent la sous-représentation des femmes (notamment en physique), comme par exemple la prépondérance accordée à des propos lorsqu'ils sont exprimés par une voix masculine. À voir la vidéo de la Royal Society sur le sujet qui a été diffusée: <https://www.youtube.com/watch?v=dVp9Z5k0dEE>

Propose donc de ralentir le rythme des réunions pour s'affranchir le plus possible de ces biais et de prendre en compte la question du genre avant toute décision.

Suite à son intervention, il est fait remarquer que les commissions d'automne vont pour la plupart se dérouler pendant les vacances scolaires et qu'il va être difficile de s'organiser pour les enfants.

Nota : la remarque a été faite par...une femme : CQFD.

4. Intervention du directeur des ressources humaines, Pierre Coural

Pierre Coural fait un bilan des recrutements et s'inquiète de l'âge moyen des CR recrutés (33,86 ans en 2016), âge qui ne fait qu'augmenter d'année en année. Le problème se pose de manière flagrante dans le déroulé des carrières des CR avec le barrage CR2/CR1 (4 ans au dernier échelon pour la plupart des CR2 après reconstitution de carrière) et il est favorable à la fusion des 2 grades ainsi que de la création d'une classe exceptionnelle. Il rappelle que l'absence d'une CE pour les CR est historiquement due au fait qu'un chercheur devait a priori évoluer soit vers DR soit vers l'enseignement.

Il détaille le processus des évaluations chercheurs : 4 avis peuvent être prononcés par les commissions :

- avis favorable
- avis différé (le dossier du chercheur est à nouveau évalué lors de la session suivante)
- avis réservé : le dossier est transmis au RH qui mettent place un SPE (suivi post-évaluation, voir plus bas).
- avis d'alerte ; peut conduire au licenciement en cas d'insuffisance professionnelle : absence de publications, incapacité à mener à bien un projet de recherche, de comportement déficient qui perdure dans le temps, ou qui porte atteinte au bon fonctionnement d'un service.

Concernant le SPE, un plan d'action coordonné par la filière RH en délégation est mis sur pied avec entretiens avec le chercheur, tableau de suivi etc., suivi par le président et un membre référent de la section, le DU, ainsi qu'un membre de l'Institut concerné. En 2014, jusqu'à 700 chercheurs étaient en SPE, car une fois entré, le chercheur restait suivi. Une procédure de sortie du SPE a été mise en place et après 2 avis favorables successifs, le chercheur peut quitter le système. 380 chercheurs sont ainsi en SPE en 2016. La grande majorité des chercheurs en SPE sont CR1 dernier échelon et ont autour de 55ans, donc sans perspectives de carrière, ce qui pourrait s'améliorer avec la création d'une classe exceptionnelle.

Coural reconnaît que beaucoup de dossiers remontent aux RH, en particulier concernant le harcèlement moral. Ils semblent prendre les choses au sérieux et prennent maintenant des mesures disciplinaires (jusqu'à l'exclusion temporaire, 2 ans sans traitement) en s'attaquant également à la réputation du chercheur incriminé, par la publication nominative de leurs décisions.

5. Intervention du directeur de l'Institut de Physique Alain Schuhl pour les sections 2-3-4-5

Il présente les 5 DAS :

- Niels Keller (matière condensée, nanos, matière molle : sections 3 et 5, 1/3 de la section 11), Amina Taleb (Très Grandes Infrastructures de Recherche et des réseaux de plateformes : section 54), qui sera remplacée au 1^{er} janvier 2017 par Emmanuelle Lacaze,
- Bart Von Tiggelen (physique théorique et numérique, section 2),
- Astrid Lambrecht (milieux dilués, optique et lasers, plasmas chauds : section 4)
- Frédérique De Fornel en charge de la politique de site.

Pour la 1^{re} fois, les premières ressources extérieures de l'INP sont européennes (26M€ contre 22ME pour l'ANR).

Indique que les critères de recrutement des CR sont de la prérogative des sections, que si fléchage ou coloriage de poste il y a, ce sera en concertation avec la section et que les problématique type recrutement de CR dans leur labo de thèse ne subiront pas de directive de l'institut.

Indique que le nb de PEDR attribuées est directement lié à la pression c.à.d. au nombre de demandes.

A.S souhaite également organiser une session avec les recrutés de 2006 pour faire un bilan de 10 ans passés au CNRS.

Après-midi : réunion de la section 5

Compte rendu rédigé par son secrétaire scientifique Damien Faurie (+ commentaires François Debontridder)

Présents : F. Baudalet, C. Bonafos, I. Cantat, P. Claudin, F. Debontridder, D. Faurie, V. Giordano, M. Kociak, C. Leduc, C. Levelut, F. Mortessagne, P. Muller, F. Para, E. Prevost, D. Rodney, A.M. Saitta, K. Sengupta, S. Skipetrov, H. Zapolsky.

Excusé : T. Cornelius

Début de séance à 14h

La réunion a débuté en présence de Niels Keller, directeur adjoint scientifique de l'INP, et d'Isabelle Courthial du secrétariat général du CoNRS pour assister la section lors de la réunion. Pour la suite de la mandature, l'assistant de la section 5 sera Nicolas Claudon.

Niels Keller a tout d'abord pris la parole afin d'accueillir le comité et de donner les objectifs principaux de la journée (élection du président, constitution du bureau, élection du secrétaire scientifique). Il a insisté sur le fait que le comité doit bien définir ses contours thématiques vis à vis des autres sections et définir ses critères d'appréciation des dossiers et des candidats aux concours. *Lors des concours, la section forme le jury et doit être présent pendant toute la procédure. Concernant l'évaluation des dossiers et les concours DR2, les membres B de la section peuvent participer à condition qu'ils soient CR1 ou au 5^{ème} échelon pour les McF.*

Il a ensuite laissé la parole à Isabelle Courthial pour organiser la suite de la réunion et quitte la séance.

Afin de procéder à l'élection du président de section, Helena Zapolsky, présidente provisoire, a invité les candidats à se déclarer. Philippe Claudin (FSU) a été le seul à présenter sa candidature. Après avoir exposé ses motivations, *notamment son souhait de ne pas examiner les dossiers PEDR et d'encourager les jeunes recrutés et jeunes chercheurs à postuler, comme le faisait la précédente mandature.* Le résultat du vote est le suivant : 19 pour, 0 contre, 0 abstention.

Ensuite a eu lieu l'élection des membres du bureau (deux membres élus) de la section. Damien Faurie (*non syndiqué*) a présenté sa candidature en vue d'être également candidat aux fonctions

de secrétaire scientifique. Il a toutefois précisé que Cécile Leduc (*CFDT*) serait amenée à le remplacer à mi-mandat (entre les sessions d'automne 2018 et de printemps 2019). Il s'agira à ce moment-là d'effectuer une nouvelle élection suite à la mise en vacance du poste (à la fois membre du bureau et secrétaire).

À noter que l'élection du président et du secrétaire scientifique ont été préparées par échange de mails entre élus avant la réunion.

Concernant le deuxième poste de membre du bureau, François Baudelet (*FSU*) et Helena Zapolsky (*FSU*) ont exposé un souhait équivalent, c'est-à-dire élection du premier puis passage de témoin à mi-mandat. Toutefois, après discussion sur la représentativité des genres en début de mandat, Caroline Bonafos (*FSU*) a accepté de se présenter puis laisser sa place à Helena Zapolsky à mi-mandat.

Les résultats des votes sont les suivants :

Caroline Bonafos élue (19 pour, 0 contre, 0 Abstention), Damien Faurie élu (18 pour, 0 contre, 1 abstention).

Après communication des résultats à la direction de l'INP, Alain Schuhl (Directeur de l'INP) et Niels Keller ont investi la séance pour procéder à la nomination des deux autres membres du Bureau. Les membres nommés sont François Baudelet (*élu FSU*) et David Rodney (*élu non syndiqué*). Le bureau ainsi constitué a procédé à l'élection du poste de secrétaire scientifique pour lequel Damien Faurie est seul candidat. Le résultat est : 19 pour, 0 contre, 0 abstention.

Après désignation des représentants de la section pour les visites de l'HCERES de la vague C (*où il est mentionné que s'il est effectivement acté que le comité de visite doit comporter un membre expert C, ce n'est pas forcément un élu, auquel cas l'INP assurera les frais de mission d'un élu C de la section. La question de la possibilité de présence d'un élu C appartenant à la vague en cours dans les comités de visite est posée, réponse positive donnée quelques jours plus tard par l'ACN*) le comité a procédé à l'élection du poste vacant B2 de la section. Après discussion autour de la représentativité des différents champs thématiques ainsi que de l'expérience de chaque candidat, un vote entre Gregory Cabailh et Thomas Bickel s'est dessiné, avec pour résultat l'élection de Thomas Bickel (9 voix contre 8).

Enfin, la section a souhaité qu'un membre du collège C participe au bureau comme invité. Il a été décidé qu'un roulement s'opère entre les 3 membres, Evelyne Prévost (*CFDT*), Franck Para (*SNPTES*), François Debontridder (*SNTRS*), à chaque réunion du bureau.

En qualité de parisien, je suis invité au premier bureau.

Fin de séance à 17h

Le bureau s'est aussitôt réuni pour procéder à la distribution des dossiers de promotions de chercheurs, (*nomination des rapporteurs à raison de 2 min max par dossier (plus d'une centaine) sur la base de 5 mots clés par membre de la commission*) d'évaluation des unités et d'écoles thématiques en vue de la session d'Automne du 24 au 27 Octobre. Réunion du bureau close à 19h30.